

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date de création : 30.06.2009

Révision: 29.06.2011 version 03

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- Identification de la substance ou de la préparation:
- Nom du produit:
- Code du produit: 1126.03
- Emploi de la substance / de la préparation: Nettoyant pour WC chimiques
- Producteur/fournisseur:
 AAA
 AAA
 AAA
 AA
 AA
 AA
- Service chargé des renseignements:
Formule déposée à la Base Nationale des Produits et Compositions de Nancy. Informations consultables par tout Centre Anti Poison français.
- Renseignements en cas d'urgence: ORFILA Tél: +33(0)1.45.42.59.59

2 Identification des dangers

- Principaux dangers: **AUCUN**
- Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:
Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
- Système de classification:
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

3 Composition/informations sur les composants

- Caractérisation chimique
- Description: Préparation: composée des substances indiquées ci-après.

- Composants dangereux:

| | | | |
|------------|--------------------------------|-------------|--------|
| 68585-34-2 | lauryl ether sulfate de sodium | Xi; R 36/38 | 2,5-5% |
|------------|--------------------------------|-------------|--------|

- Autres composants n'apportant pas de danger: 24730-31-2 Surfactin (lipopeptide complex)

- Composants selon la directive sur les détergents CE 648/2004

| | |
|------------------------------|------|
| agents de surface anioniques | < 5% |
| agents de surface amphotères | < 5% |

- Indications complémentaires:
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- Remarques générales: **Aucune** mesure particulière n'est requise.
- Après inhalation excessive: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- Après contact avec la peau:
En cas d'irritation, retirer les vêtements souillés, laver les parties atteintes avec de l'eau savonneuse, rincer à grande eau.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date de création : 30.06.2009

Révision: 29.06.2011 version 03

Nom du produit: ..

(suite de la page 1)

- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Equipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- **Les précautions individuelles:** Pas nécessaire.
- **Mesures pour la protection de l'environnement:**
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes de nettoyage/récupération:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- **Indications supplémentaires:** Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Stockage**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun :** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Equipement de protection individuel**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date de création : 30.06.2009

Révision: 29.06.2011 version 03

Nom du produit:

(suite de la page 2)

· **Protection des mains:**



Gants de protection

· **Matériau des gants** Gants en caoutchouc

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Indications générales**

| | |
|-----------------|---------------------------|
| Forme: | Liquide |
| Couleur: | Selon désignation produit |
| Odeur: | Caractéristique |

· **Changement d'état**

| | |
|----------------------------|----------------|
| Point de fusion: | Non déterminé. |
| Point d'ébullition: | 100°C |

· **Point d'inflammation (éclair):** Non applicable.

· **Température d'inflammation:** Non applicable.

· **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.

· **Pression de vapeur à 20°C:** 23 hPa

· **Densité à 20°C:** 1,01 g/cm³

· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** Entièrement miscible

· **valeur du pH à 20°C:** 6,5 (+/-0,5)

10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë :**
- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau:** Pas d'effet d'irritation.
- **des yeux:** Pas d'effet d'irritation.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date de création : 30.06.2009

Révision: 29.06.2011 version 03

Nom du produit:****

(suite de la page 3)

- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.
En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12 Informations écologiques

- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit**
- **Recommandation:**
De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
- **Emballages non nettoyés**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**
- **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** -
- **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**
- **Classe IMDG:** -
- **Polluant marin:** Non
- **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**
- **Classe ICAO/IATA:** -

15 Informations réglementaires

- **Marquage selon les directives CEE:**
Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.
Le produit n'est pas identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/les lois respectives nationales.
2004/73/CE ; 2006/8/CE
- **Identification particulière de certaines préparations:**
La composition parfumante de ce produit contient du :
eugenol

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date de création : 30.06.2009

Révision: 29.06.2011 version 03

Nom du produit: ..

(suite de la page 4)

coumarine
citronellol
benzyl benzoate
pouvant apporter un risque d'allergie chez les sujets sensibles.
Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration :

- Directive 67/548/CEE et son rectificatif 2004/73/CE & 2006/8/CE concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives relatives à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses.

- Règlement CE N° 648/2004 relatif aux détergents.

- Suivant la directive 2000/54/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents biologiques au travail.

Les microorganismes utilisés pour la fabrication de ce produit ne sont pas susceptibles de provoquer une maladie chez l'homme (groupe 1).

- **Rappel des phrases R portées au paragraphe 3:**
36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

F